

AVIS DES SOCIETESETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**Arab Tunisian Bank -ATB-**

Siège social : 9, rue Hédi Nouria – 1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au **30 juin 2012**. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, M. Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI et M Chiheb GHANMI (GAC)

Bilan

Arrêté au 30 JUIN 2012

(Unité : en 1000 DT)

	Notes	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011
ACTIF				
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	58 708	41 503	45 416
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	533 735	458 209	518 237
Créances sur la clientèle	3	2 437 521	2 250 527	2 327 650
Portefeuille-titres commercial	4	907 194	885 456	1 057 104
Portefeuille d'investissement	5	295 918	248 734	263 703
Valeurs immobilisées	6	60 979	60 447	62 531
Autres actifs	7	39 932	42 652	37 976
TOTAL ACTIF		4 333 987	3 987 528	4 312 617
PASSIF				
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	594 240	437 385	466 681
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	3 087 869	2 939 651	3 229 809
Emprunts et ressources spéciales	10	149 255	152 797	157 449
Autres passifs	11	66 103	35 827	28 705
TOTAL PASSIF		3 897 467	3 565 660	3 882 644
CAPITAUX PROPRES	12			
Capital		100 000	100 000	100 000
Réserves		309 958	296 778	296 778
Résultats reportés		14	18	18
Résultat de l'exercice		26 548	25 072	33 177
TOTAL CAPITAUX PROPRES		436 520	421 868	429 973
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		4 333 987	3 987 528	4 312 617

Etat des engagements hors bilan

Arrêté au 30 JUIN 2012

(Unité : en 1000 DT)

	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
Cautions, avals et autres garanties données	215 697	225 078	203 276
Crédits documentaires	296 134	267 758	438 127
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	511 831	492 836	641 403
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
Engagements de financement donnés	317 811	372 145	344 959
Engagements sur titres	2 793	4 422	2 793
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	320 603	376 567	347 752
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>			
Garanties reçues	826 997	704 682	756 921

Etat de résultat

Période du 01.01.2012 au 30.06.2012

(Unité : en 1000 DT)

	Note	Période du 01.01.2012 au 30.06.2012	Période du 01.01.2011 au 30.06.2011	Exercice 2011
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
Intérêts et revenus assimilés	15	72 310	77 818	145 289
Commissions (en produits)	16	17 706	15 216	32 630
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	17	34 609	27 858	62 908
Revenus du portefeuille d'investissement	18	7 047	5 116	11 489
Total produits d'exploitation bancaire		131 672	126 008	252 316
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
Intérêts encourus et charges assimilées	19	51 163	49 106	100 431
Commissions encourues		3 104	2 262	6 103
Total charges d'exploitation bancaire		54 267	51 368	106 534
PRODUIT NET BANCAIRE		77 405	74 640	145 782
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	20	(10 121)	(10 724)	(32 992)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	21	(430)	292	(1 732)
Autres produits d'exploitation		47	47	92
Frais de Personnel		(21 699)	(19 274)	(43 290)
Charges générales d'exploitation		(12 006)	(11 076)	(23 700)
Dotations aux amortissements et aux 'Provisions sur immobilisations		(5 333)	(5 020)	(10 092)
RESULTAT D'EXPLOITATION		27 863	28 885	34 068
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		662	520	309
Impôt sur les bénéfices		(1 977)	(4 333)	(1 200)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		26 548	25 072	33 177
Solde en gain\perte provenant des éléments extraordinaires		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		26 548	25 072	33 177

Etat des flux de trésorerie

Période du 01.01.2012 au 30.06.2012

(Unité : en 1000 DT)

	Note	Période du 01.01.2012 au 30.06.2012	Période du 01.01.2011 au 30.06.2011	Exercice 2011
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		186 254	116 730	341 850
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(110 345)	(101 619)	(202 251)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		451 284	105 604	(22 769)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(117 732)	42 411	(106 561)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		(141 218)	51 530	336 421
Titres de placement		134 389	(81 621)	(254 323)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(19 497)	(16 828)	(41 596)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		22 430	(19 403)	(35 530)
Impôt sur les sociétés		2 647	(2 392)	(2 814)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		408 211	94 412	12 427
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		8 124	5 870	9 491
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		(33 887)	(51 755)	(66 583)
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(2 518)	(4 468)	(8 168)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(28 281)	(50 353)	(65 260)
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Emission d'actions		-	-	-
Emission d'emprunts \ Remboursement d'emprunt		(7 514)	(2 251)	(2 251)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		1 756	(464)	1 905
Dividendes versés		(20 000)	(17 600)	(17 600)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		(25 758)	(20 315)	(17 946)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		122	122	122
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		354 293	23 866	(70 657)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		11 538	82 195	82 195
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	22	365 832	106 061	11 538

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2012

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 30 Juin 2012, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts:

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts et agios non courus sont constatés en hors bilan.

- Les intérêts et agios réservés:

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

- Commissions:

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 30.06.2012, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

Provisions

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle. Pour les besoins de l'arrêté semestriel des états financiers, la banque procède à une estimation forfaitaire des provisions sur les créances clients conformément au paragraphe 6 de la norme comptable 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

Classement des titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- Titres de placement : se sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;

- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

Evaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte;
- Réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	: 2%
Immeuble hors exploitation	: 10%
Mobilier et matériels de bureau	: 10%
Matériels de transport	: 20%
Matériel de sécurité & coffre	: 5%
Matériel informatique	: 20%
Logiciels	: 20%
Œuvres d'art	: 10%
A. A & Installations	: 10%

3. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

3.1 ACTIF

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 58 708 KDT au 30 juin 2012 contre 41 503 KDT au 30 juin 2011 et 45 416 KDT au 31 décembre 2011.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011
Caisse	23 605	23 092	22 953
I B S Transport de fonds	23	32	32
Compte courant BCT	35 063	18 365	22 414
Compte courant postal	14	11	14
Traveller's Chèques	3	3	3
Total général	58 708	41 503	45 416

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 533 735 KDT au 30 juin 2012 contre 458 209 KDT au 30 juin 2011 et 518 237 KDT au 31 décembre 2011.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011
DAV auprès des banques	31 567	75 251	35 119
Prêts BCT	119 515	59 549	79 649
Prêts interbancaire	195 000	23 000	96 000
Prêts en devises	187 167	257 747	260 220
Prêts accordés aux établissements financiers	68	22 511	29 817
C.C.ste de leasing	-	4 184	6 110
Créances rattachées	418	396	569
Valeurs non imputées	-	15 571	10 753
Total	533 735	458 209	518 237

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2012 un solde net de 2 437 522 KDT contre 2 250 527 KDT au 30 juin 2011 et 2 327 650 KDT au 31 décembre 2011.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011
Comptes ordinaires débiteurs	327 512	279 828	262 017
Portefeuille escompte	215 655	174 253	222 100
Créances à la clientèle non échues	1 826 856	1 647 372	1 735 991
Créances douteuses et litigieuses	144 003	129 992	142 270
Produits à percevoir	21 540	17 608	22 330
Produits perçus d'avances	(1 791)	(2 520)	(2 266)
Créances impayées	108 148	164 759	144 667
Impayés monétique	1 841	1 938	-
Total brut des crédits accordés à la clientèle	2 643 764	2 413 230	2 527 109
Avances sur placements à terme	4 495	10 963	4 084
Créances rattachées sur avances placements à terme	4 930	1 981	1 781
Autres valeurs à imputer	601	185	2
Autres créances	639	950	981
Total Autres créances	10 665	14 079	7 198
Total Brut des créances sur la clientèle	2 654 429	2 427 309	2 534 307
Provisions et Agios réservés	(216 907)	(176 782)	(206 657)
Total Provisions et Agios	(216 907)	(176 782)	(206 657)
Total net des créances sur la clientèle	2 437 522	2 250 527	2 327 650

Note 4 : Portefeuille-titres commercial

Le solde net de cette rubrique s'élève à au 30 juin 2012 à 907 194 KDT contre 885 456 KDT au 30 juin 2011 et 1 057 104 KDT à au 31 décembre 2011.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011
Bons de trésors	898 467	866 517	1 039 220
Décotes	(13 592)	(14 178)	(18 018)
Primes	1 162	327	609
Créances et dettes rattachées	21 157	32 790	35 293
Total général	907 194	885 456	1 057 104



Etats financiers semestriels arrêtés au 30.06.2012

Note 5 : Portefeuille d'investissement.

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2012 à 295 918 KDT contre 248 734 KDT au 30 juin 2011 et 263 703 KDT au 31 décembre 2011.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011
Titres d'investissement	85 509	59 126	74 367
SICAR fond gérés	174 626	153 539	152 689
Titres de participations	17 531	16 278	16 624
Parts dans les entreprises liées	19 747	19 747	19 747
Participations en rétrocessions	2 060	2 080	2 080
Créances rattachées	9 784	8 513	10 924
Total brut du portefeuille d'investissement	309 257	259 283	276 431
Provisions	(9 727)	(7 273)	(9 298)
Plus-value réservées	(3 612)	(3 276)	(3 430)
Total Provision et plus-value réservées	(13 339)	(10 549)	(12 728)
Valeur nette du portefeuille d'investissement	295 918	248 734	263 703

Note 6 : Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 30 juin 2012 à 60 979 KDT contre 60 447 KDT au 30 juin 2011 et 62 531 KDT au 31 décembre 2011.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.11	Acquisition	Cession	VB au 30.06.12	Amortissements cumulés	Reprises	V Nette au 30.06.12
Terrains	6 087	-	1 116	4 971	-	-	4 971
Immeubles	21 630	1 272	-	22 902	9 455	-	13 447
Matériels et Mobilier	5 471	81	32	5 520	3 521	30	2 029
Matériels informatiques	24 362	639	561	24 440	18 407	535	6 568
Matériels roulants	6 251	-	411	5 840	4 308	409	1 941
Autres Immobilisations	58 744	2 649	5	61 388	29 368	3	32 023
Total	122 545	4 641	2 125	125 061	65 059	977	60 979

Note 7 : Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève à au 30 juin 2012 à 39 932 KDT contre 42 652 KDT au 30 juin 2011 et 39 976 KDT au 31 décembre 2011 détaillée comme suit :

Désignation	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011
Crédits & Avances aux personnels	16 015	15 232	15 132
Impôts actif	5 093	5 144	5 662
Stocks Imprimés & Fournitures	617	591	577
Charges à répartir	443	836	730
Comptes d'attente	22 068	23 459	19 779
Crédits pris en charges par l'état	405	405	405
Provisions sur autres actifs	(4 709)	(3 015)	(4 309)
Total général	39 932	42 652	37 976

3.2 PASSIF**Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.**

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont passés de 437 385 KDT au 30 juin 2011 à 594 240 KDT au 30 juin 2012 et à 466 681 KDT au 31 décembre 2011.

Désignation	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2010
Dépôts à vue	16 351	10 304	6 669
Emprunts	577 841	397 548	452 638
Dettes rattachées	46	117	317
Autres dépôts à affecter	2	29 416	7 057
Total	594 240	437 385	466 681

Note 9 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 3 087 870 KDT au 30 juin 2012 contre 2 939 651 KDT au 30 juin 2011 et 3 229 809 KDT au 31 décembre 2011.

Désignation	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011
Dépôts à vue	1 449 481	1 134 454	1 197 838
Dépôts à terme	957 636	1 159 253	1 331 409
Comptes d'épargne	563 167	489 587	538 707
Autres sommes dues à la clientèle	106 226	141 063	143 861
Dettes rattachées	11 360	15 294	17 994
Total	3 087 870	2 939 651	3 229 809

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 149 256 KDT au 30 juin 2012 contre 152 797 KDT au 30 juin 2011 et 157 449 KDT au 31 décembre 2011.

Désignation	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011
Emprunt obligataires	83 481	90 995	90 995
Lignes de crédit extérieures	62 792	58 730	61 058
Dotation FONAPRA	1 817	1 753	1 794
Dotation FOPRODI	200	200	200
Intérêts courus	966	1 119	3 402
Total	149 256	152 797	157 449

Note 11 : Autres passifs.

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2012 à 66 103 KDT contre 35 827 KDT au 30 juin 2011 et 28 705 KDT au 31 décembre 2011 détaillée comme suit :

Désignation	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011
Frais liés au personnel	7 704	6 236	10 354
Divers frais à payer	11 115	9 161	7 632
Impôts passif	10 484	8 235	5 819
Provisions pour risques et charges	4 395	3 012	3 736
Comptes d'attente	32 405	9 183	1 164
Total	66 103	35 827	28 705

3.3 CAPITAUX PROPRES

Note 12 : Capitaux propres

A la date du 30 juin 2012, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 100 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres ont atteint 436 520 KDT à fin juin 2012 contre 421 868 KDT à fin juin 2011 et 429 973 KDT à fin 2011 ainsi détaillée :

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour Réinvest exonorés disponible	Réserve pour Réinvest exonorés indisponible	Réserve à régime spécial	Fond pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2011 avant affectation	100 000	130 471	9 999	4 219	16 983	113 915	2 790	18 400	18	33 177	429 973
Réserves à régime spécial devenues disponibles					(15 690)					15 690	-
Affectations des bénéfices au 31.12.2011											
Réserve pour réinvestissement						28 870				(28 870)	-
Dividendes										(20 000)	(20 000)
Résultats reportés									(4)	4	-
Résultat net 30.06.2012										26 548	26 548
Solde au 30.06.2012	100 000	130 471	9 999	4 219	1 293	142 785	2 790	18 400	14	26 548	436 520

3.4 ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 72 310 KDT au cours du 1er semestre de 2012 contre un montant de 77 818 KDT au cours du 1er semestre de 2011 et 145 289 KDT au cours de l'exercice 2011.

Désignation	Période du 01.01.2012 au 30.06.2012	Période du 01.01.2011 au 30.06.2011	Période du 01.01.2011 au 31.12.2011
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	5 345	3 497	7 908
Intérêts sur crédits CT & MLT	56 907	62 235	112 258
Intérêts sur comptes courants débiteurs	9 411	11 317	22 713
Profit. Perte vente et achat à terme devises	647	769	2 410
Total	72 310	77 818	145 289

Note 16 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 17 706 KDT au cours du 1er semestre de 2012 contre un montant de 15 216 KDT au cours du 1er semestre de 2011 et 32 630 KDT au cours de l'exercice 2011.

Désignation	Période du 01.01.2012 au 30.06.2012	Période du 01.01.2011 au 30.06.2011	Période du 01.01.2011 au 31.12.2011
Commissions sur comptes et moyen de paiement	9 905	8 436	18 320
Commissions sur opérations internationales	1 828	1 583	3 247
Commissions sur cautions, aval et autres garanties données par la banque	3 625	3 256	6 667
Récupérations et autres commissions	2 348	1 941	4 396
Total	17 706	15 216	32 630

Note 17 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 34 609 KDT au cours du 1er semestre de 2012 contre un montant de 27 858 KDT au cours du 1er semestre de 2011 et 62 908 KDT au cours de l'exercice 2011.

Désignation	Période du 01.01.2012 au 30.06.2012	Période du 01.01.2011 au 30.06.2011	Période du 01.01.2011 au 31.12.2011
Produits sur bons de trésor	32 382	26 215	59 849
Décote sur titres de transactions	4 426	(3 284)	(7 123)
Prime sur titres de transactions	553	129	411
Pertes sur titres de transactions	(6 362)	-	-
Gains sur portefeuille-titres commercial	30 999	23 060	53 137
Profit. Perte sur opérations de change	(236)	751	2 474
Profit. Perte sur positions de change au comptant	5 351	6 324	12 755
Profit. Perte sur positions de change à terme	(1 505)	(2 277)	(5 458)
Gains sur opérations financières	3 610	4 798	9 771
Total	34 609	27 858	62 908

Note 18: Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 7 047 KDT au cours du 1er semestre de 2012 contre un montant de 5 116 KDT au cours du 1er semestre de 2011 et 11 489 KDT au cours de l'exercice 2011.

Désignation	Période du 01.01.2012 au 30.06.2012	Période du 01.01.2011 au 30.06.2011	Période du 01.01.2011 au 31.12.2011
Produits de valeurs mobilières	3 885	3 632	5 244
Produits sur participations en portage	3 162	1 484	6 245
Total	7 047	5 116	11 489

Note 19 : Intérêts encourus et charges assimilées.

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 51 164 KDT au cours du 1er semestre de 2012 contre un montant de 49 106 KDT au cours du 1er semestre de 2011 et 100 431 KDT au cours de l'exercice 2011.

Désignation	Période du 01.01.2012 au 30.06.2012	Période du 01.01.2011 au 30.06.2011	Période du 01.01.2011 au 31.12.2011
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	7 645	7 534	13 112
Intérêts sur ressources spéciales et emprunts obligataires	3 242	3 989	7 199
Intérêts sur dépôts à terme	27 887	23 615	53 997
Intérêts sur comptes d'épargne	6 388	7 002	13 101
Intérêts sur dépôts à vue	6 002	6 966	13 022
Total général	51 164	49 106	100 431

Note 20 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 10 121 KDT au cours du 1er semestre de 2012 contre un montant de 10 724 KDT au cours du 1er semestre de 2011 et 32 992 KDT au cours de l'exercice 2011 se détaillant ainsi:

Désignation	Période du 01.01.2012 au 30.06.2012	Période du 01.01.2011 au 30.06.2011	Période du 01.01.2011 au 31.12.2011
Dotations aux provisions/créances et pour passifs	9 809	10 050	40 994
Pertes sur créances	312	1 571	2 416
Reprises sur provisions		(897)	(10 418)
Total	10 121	10 724	32 992

Note 21 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 430 KDT au cours du 1er semestre de 2012 contre un montant de (292) KDT au cours du 1er semestre de 2011 et 1 732 KDT au cours de l'exercice 2011 se détaillant ainsi:

Désignation	Période du 01.01.2012 au 30.06.2012	Période du 01.01.2011 au 30.06.2011	Période du 01.01.2011 au 31.12.2011
Dotations aux provisions/portefeuille d'investissements	578	1 087	3 754
Reprises/provisions pour dépréciation titres	(148)	(1 379)	(2 022)
Total	430	(292)	1 732

Note 22 : Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 30 juin 2012 un solde de 365 832 contre 106 061 KDT au 30 juin 2011 et 11 538 KDT au 31 décembre 2011 se détaillant ainsi :

Désignation	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	(152 772)	(170 477)	(166 517)
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	208 528	289 373	319 263
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	310 076	(12 835)	(141 208)
Total	365 832	106 061	11 538

ARAB TUNISIAN BANK
Avis des Commissaires aux Comptes sur
les Etats Financiers Semestriels Arrêtés au 30 juin 2012

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de l'Arab Tunisian Bank couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Etendue de l'examen limité

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter de façon significative la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 août 2012

Les commissaires aux comptes

Pour le Consortium
FMBZ KPMG / CMC DFK

Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI

La Générale d'Audit & Conseil

Chiheb GHANMI